



Crêtes et piémonts de la Montagne Noire

Identifiant national : 910030631

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

1. Localisation et description générale

- Communes concernées par la ZNIEFF

Département de l'Aude

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
11297	PRADELLES-CABARDES	2137 ha	8 %
11056	CABRESPINE	1812 ha	7 %
11433	VILLENEUVE-MINERVOIS	1653 ha	6 %
11075	CASTANS	1737 ha	6 %
11180	LABASTIDE-ESPARBAIRENQUE	1713 ha	6 %
11200	LESPINASSIERE	1644 ha	6 %
11221	LES MARTYS	1616 ha	6 %
11092	CITOU	1353 ha	5 %
11232	MIRAVAL-CABARDES	1256 ha	5 %
11154	FOURNES-CABARDES	1287 ha	5 %
11081	CAUNES-MINERVOIS	1173 ha	4 %
11372	SALSIGNE	1013 ha	4 %
11413	VILLARDONNEL	1203 ha	4 %
11205	LIMOUSIS	878 ha	3 %
11411	VILLANIERE	722 ha	3 %
11319	ROQUEFERE	826 ha	3 %
11222	MAS-CABARDES	935 ha	3 %
11368	SALLELES-CABARDES	413 ha	2 %
11115	CUXAC-CABARDES	530 ha	2 %
11391	LA TOURETTE-CABARDES	484 ha	2 %
11174	LES ILHES	418 ha	2 %
11395	TRASSANEL	453 ha	2 %
11194	LASTOURS	233 ha	1 %
11079	CAUDEBRONDE	16 ha	0 %

Département de l'Hérault

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
34054	CASSAGNOLES	1201 ha	4 %
34097	FELINES-MINERVOIS	469 ha	2 %



Crêtes et piémonts de la Montagne Noire

Identifiant national : 910030631

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

La Montagne noire est la partie la plus méridionale du Massif central. Issue de reliefs très anciens érodés puis surélevés à l'ère Primaire, elle fait partie comme le Massif central et les Vosges de la chaîne hercynienne. La zone retenue concerne la partie entre la vallée de la Dure à l'ouest et celle de l'Argent Double à l'est. Elle est située au nord du département de l'Aude et empiète légèrement sur celui de l'Hérault à son extrémité orientale.

La partie nord de la zone correspond aux crêtes et appartient à la zone axiale de la Montagne noire. Orientée est-ouest, elle se situe à des altitudes supérieures à 900m, et culmine au pic de Nore à 1211 mètres. Elle est constituée de roches métamorphiques dures et siliceuses (gneiss et micaschistes). La partie sud, ouverte sur le versant méditerranéen, voit affleurer des terrains plus variés (schistes, calcaires, grès, conglomérats). Elle constitue les piémonts de la Montagne noire et présente un relief tourmenté, situé à des altitudes plus faibles, entre 500 et 700 mètres d'altitude en moyenne. Elle est entaillée par un abondant réseau de rivières, dont les principales sont le Rieu Sec, l'Orbiel, le Clamoux et l'Argent Double. Sur tout leur linéaire, les vallées présentent un encaissement important pouvant atteindre 200 à 300 mètres de dénivelé. A leur débouché dans la plaine au sud, elles ont une altitude faible, variant entre 160 et 200 mètres. A noter qu'au nord, la rivière de l'Arnette, qui prend sa source au pic de Nore, ne dépend pas du bassin méditerranéen de l'Aude comme tout le reste du territoire, mais de celui du Thoré et au-delà du Tarn.

La végétation offre une grande diversité de milieux en fonction de l'altitude et de l'exposition. Sur les parties les plus hautes, elle montre des affinités montagnardes et est constituée de forêts de Hêtre (*Fagus sylvatica*). Sous l'action de l'homme ces formations ont été remplacées en maints endroits par le Châtaignier (*Castanea sativa*) et surtout par des plantations de conifères, avec l'Épicéa commun (*Picea abies*), le Pin noir (*Pinus nigra*) ou le cèdre (*Cedrus sp.*). Au niveau des crêtes, ces bois laissent le plus souvent la place à des landes et des pelouses montagnardes. Dans les parties les plus basses, sur les versants méridionaux, se développe une végétation à caractère méditerranéen avec des bois de Chêne pubescent (*Quercus pubescens*) ou des taillis de Chêne vert (*Quercus ilex*) dans les zones les plus chaudes, des garrigues et quelques pelouses sèches.

Ce territoire a connu par le passé une activité humaine plus importante que de nos jours, comme en témoignent les anciennes mines, usines désaffectées et vieux moulins. La sylviculture et l'agriculture restent actuellement les activités principales. En plus des plantations, de nombreuses pistes forestières sillonnent les reliefs pour permettre l'exploitation des bois. Les pratiques agricoles (cultures céréalières, prairies et élevage, vergers) se maintiennent sur les terrains plats des plateaux ou des vallées, et près des villages. Dans les parties basses la vigne fait son apparition sur les coteaux bien exposés. Le tourisme est présent mais reste peu prégnant dans le paysage. Quelques sites attractifs sont notés comme le sommet du pic de Nore, la cascade de Cubserviès, les grottes de Limouis... et quelques équipements sont recensés comme les sentiers de randonnées (GR36), des campings et la base nautique près de Pradelles-Cabardès.

- Description du Paysage (Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon)

La montagne et ses contreforts

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
Les avants-monts	1677.0 ha	6 %

La Montagne Noire et le Cabardès

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
Le Cabardès des croupes cultivées et pâturées	3873.0 ha	14 %
Le Cabardès des piémonts	212.0 ha	1 %
Les pentes	21394.0 ha	79 %

Le sillon audois

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
Les plaines viticoles et les collines sèches du Bas-Minervois	31.0 ha	0 %

- Occupation du sol (ocsol L-R)

Territoires artificialisés

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
111	Tissu urbain continu	11.0 ha	0 %



Crêtes et piémonts de la Montagne Noire

Identifiant national : 910030631

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

Territoires artificialisés

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
112	Tissu urbain discontinu	308.0 ha	1 %
113	Bâti diffus	22.0 ha	0 %
121	Zones industrielles ou commerciales	6.0 ha	0 %
131	Extraction de matériaux	94.0 ha	0 %

Territoires agricoles

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
212	Terres arables autres que serres, rizières et zones à forte densité de serres	1023.0 ha	4 %
221	Vignobles	1284.0 ha	5 %
231	Prairies	508.0 ha	2 %
242	Systèmes culturaux et parcellaires complexes	100.0 ha	0 %
243	Territoires principalement occupés par l'agriculture, avec	37.0 ha	0 %

Forêts et milieux semi-naturels

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
311	Forêts de feuillus	10414.0 ha	38 %
312	Forêts de conifères	6763.0 ha	25 %
321	Pelouses et pâturages naturels	533.0 ha	2 %
323	Maquis et garrigues	5.0 ha	0 %
324	Forêt et végétation arbustive en mutation	3636.0 ha	13 %
325	Landes	2410.0 ha	9 %
333	Végétation clairsemée	27.0 ha	0 %

Surfaces en eau

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
512	Plans d'eau	5.0 ha	0 %

2. Délimitation du périmètre

- Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

Intersections avec des périmètres d'inventaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
ZNIEFF de type II	Montagne Noire occidentale	1111-0000	1 ha	0 %
ZNIEFF de type II	Causses du piémont de la Montagne Noire	1116-0000	1 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Grande Sagne	1119-1090	116 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Vallée du Rieu Sec	1119-1094	1468 ha	5 %



Crêtes et piémonts de la Montagne Noire

Identifiant national : 910030631

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

- Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

Intersections avec des périmètres d'inventaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
ZNIEFF de type I	Gorges de l'Orbiel à Miraval-Cabardès	1119-1095	830 ha	3 %
ZNIEFF de type I	Cascade de Cubserviès	1119-1096	7 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Vallée de l'Orbiel	1119-1097	45 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Gorges de l'Orbiel aux Ilhes	1119-1098	491 ha	2 %
ZNIEFF de type I	Monts et grottes des soulanes de Nore	1119-1101	2177 ha	8 %
ZNIEFF de type I	Rivière de la Clamoux et ruisseau du Cros	1119-1102	5 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Crête rocheuse de Fount-Ferrouzo	1119-1103	220 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Pelouses et landes du pic de Nore	1119-1104	271 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Garrigues de Saint-Martin	1119-1105	564 ha	2 %
ZNIEFF de type I	Massif du Roc de l'Aigle	1119-1106	533 ha	2 %
ZNIEFF de type I	Crête rocheuse du Pic San-Marti	1119-1111	293 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Rivière l'Argent Double	1119-1112	27 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Crête rocheuse de la Bourrasse	1119-3064	398 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Crêtes de Tarigoule et du Rasès	1119-3065	692 ha	3 %
ZNIEFF de type I	Pelouses sommitales de Roquedaut	1119-3066	99 ha	0 %
ZNIEFF de type II	Haut Minervois	3402-0000	2 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Gorge du Cros et Causse de la Planette	3402-3063	1 ha	0 %

Intersections avec des périmètres réglementaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
SIC	LES CAUSSES DU MINERVOIS	FR9101444	1580 ha	6 %
SIC	GORGES DE LA CLAMOUX	FR9101451	861 ha	3 %
PNR	Parc naturel régional du Haut-Languedoc	PNR34001	1208 ha	4 %
SAGE	SAGE Fresquel	sage_02	2154 ha	8 %
SAGE	SAGE Agout	sage_07	10048 ha	37 %

Le périmètre englobe tous les reliefs compris entre vallée de la Dure à l'ouest et celle de l'Argent Double à l'est. Sa délimitation est basée sur des critères géomorphologiques, topographiques, humains et administratifs en se calant sur les éléments suivants :

- au nord, la limite administrative avec la région Midi-Pyrénées ;
- à l'est, une succession de crêtes, de thalwegs, de routes ou de pistes ;
- au sud, la limite entre les garrigues ou les vignes caractérisant les causses calcaires du piémont de la Montagne noire et les parcelles cultivées ou pentes boisées de la Montagne noire, cette limite se calant souvent sur des lisières, des chemins ou des thalwegs ;
- à l'ouest, la ligne de crête dominant à l'est les vallées de la Dure et du ruisseau de Lambriou.

Ainsi délimitée, le territoire couvre une surface de près de 27300 hectares. Il s'étire d'est en ouest sur environ 27



Crêtes et piémonts de la Montagne Noire

Identifiant national : 910030631

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

kilomètres de long, pour une largeur moyenne de 13 kilomètres du nord au sud.

3. Description du fonctionnement écologique

- Etage de végétation : non mentionné

- Habitats naturels déterminants et remarquables

Code Corine	Intitulé CORINE de l'habitat	Surface totale (ha)
34.712	Steppes méditerranéo-montagnardes à Sesleria	-
41.122	Hêtraies acidiphiles sub-atlantiques	-
44.924	Saussaies naines marécageuses	-
54.6	COMMUNAUTES A RHYNCHOSPORA ALBA	-

- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Adonis annua</i> L.	Adonis annuelle	à critères
<i>Agrostemma githago</i> L.	Nielle des blés	à critères
<i>Allium rotundum</i> L.	Ail arrondi	stricte
<i>Anacamptis coriophora</i> (L.) Bateman, Pridgeon & Chase	Orchis punaise	remarquable
<i>Anemone coronaria</i> L.	Anémone couronnée	à critères
<i>Arenaria modesta</i> Dufour	Sabline modeste	stricte
<i>Armeria malinvaudii</i> H.J.Coste & Soulié	Arméria de Malinvaud	stricte
<i>Asperula arvensis</i> L.	Aspérule des champs	à critères
<i>Astragalus stella</i> Gouan	Astragale étoilé	stricte
<i>Brassica repanda</i> (Willd.) DC. subsp. <i>saxatilis</i> (DC.) Heywood	Chou des rochers	stricte
<i>Briza minor</i> L.	Petite amourette	stricte
<i>Bupleurum ranunculoides</i> L. subsp. <i>telonense</i> (Gren. ex Timb.-Lagr.) Bonnier	Buplèvre de Toulon	remarquable
<i>Callitriche stagnalis</i> Scop.	Callitriche des marais	remarquable
<i>Cardamine raphanifolia</i> Pourr.	Cardamine à feuilles de radis	massif central
<i>Carex binervis</i> Sm.	Laïche à deux nervures	stricte
<i>Carex depauperata</i> Curtis ex With.	Laïche appauvrie	stricte
<i>Carex laevigata</i> Sm.	Laïche lisse	stricte
<i>Carex pulicaris</i> L.	Laïche puce	remarquable
<i>Carex punctata</i> Gaudin	Laïche ponctuée	stricte



Crêtes et piémonts de la Montagne Noire

Identifiant national : 910030631

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Clematis recta</i> L.	Clématite droite	stricte
<i>Cnicus benedictus</i> L.	Chardon béni	à critères
<i>Consolida ajacis</i> (L.) Schur	Pied-d'alouette d'Ajax	à critères
<i>Drosera rotundifolia</i> L.	Rosolis à feuilles rondes	remarquable
<i>Eleocharis multicaulis</i> (Sm.) Desv.	Scirpe à nombreuses tiges	remarquable
<i>Euphorbia chamaesyce</i> L. subsp. <i>chamaesyce</i>	Euphorbe petit-figuier	remarquable
<i>Euphorbia duvalii</i> Lecoq & Lamotte	Euphorbe de Duval	remarquable
<i>Euphorbia villosa</i> Waldst. & Kit. ex Willd.	Euphorbe poilue	remarquable
<i>Festuca arvensis</i> Auquier, Kerguelén & Markgr.-Dann.	Fétuque d'Auvergne	remarquable
<i>Gagea bohemica</i> (Zauschn.) Schult. & Schult.f.	Gagée de Bohême	remarquable
<i>Gagea granatelli</i> (Parl.) Parl.	Gagée de Granatelli	remarquable
<i>Galium pusillum</i> L.	Gaillet à l'aspect de mousse	stricte
<i>Galium timeroi</i> Jord.	Gaillet de Timéroy	remarquable
<i>Galium tricorutum</i> Dandy	Gaillet à trois cornes	à critères
<i>Genista pulchella</i> Vis.	Genêt élégant	stricte
<i>Helianthemum ledifolium</i> (L.) Mill.	Hélianthème à feuilles de lédum	stricte
<i>Helianthemum pilosum</i> (L.) Desf.	Hélianthème violacé	stricte
<i>Heracleum sphondylium</i> L. subsp. <i>sibiricum</i> (L.) Simonk.	Berce de Lecoq	remarquable
<i>Hesperis matronalis</i> L.	Julienne des dames	remarquable
<i>Hippocrepis ciliata</i> Willd.	Hippocrévide ciliée	remarquable
<i>Hormathophylla macrocarpa</i> (DC.) Küpfer	Corbeille d'argent à gros fruits	stricte
<i>Hypericum linariifolium</i> Vahl	Millepertuis à feuilles linéaires	stricte
<i>Iris graminea</i> L.	Iris à feuilles de graminées	stricte
<i>Juncus anceps</i> Laharpe	Jonc aplati	remarquable
<i>Kickxia commutata</i> (Bernh. ex Rchb.) Fritsch	Linaire grecque	stricte
<i>Lathyrus cirrhosus</i> Ser.	Gesse à vrilles	stricte
<i>Leucanthemum monspeliense</i> (L.) H.J.Coste	Marguerite de Montpellier	remarquable
<i>Leucanthemum subglaucum</i> De Larambergue	Marguerite vert-glaucue	remarquable
<i>Lilium pyrenaicum</i> Gouan	Lis des Pyrénées	massif central
<i>Linaria micrantha</i> (Cav.) Hoffmanns. & Link	Linaire à petites fleurs	stricte
<i>Lupinus angustifolius</i> L.	Lupin à feuilles étroites	remarquable



Crêtes et piémonts de la Montagne Noire

Identifiant national : 910030631

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Lycopodium clavatum</i> L.	Lycopode en massue	massif central
<i>Lythrum portula</i> (L.) D.A.Webb	Pourpier d'eau	remarquable
<i>Meconopsis cambrica</i> (L.) Vig.	Pavot cantabrique	massif central
<i>Medicago hybrida</i> (Pourr.) Trautv.	Luzerne hybride	stricte
<i>Minuartia capillacea</i> (All.) Graebn.	Alsine capillaire	stricte
<i>Myosoton aquaticum</i> (L.) Moench	Céraiste aquatique	remarquable
<i>Myrrhoides nodosa</i> (L.) Cannon	Cerfeuil noueux	stricte
<i>Neotinea lactea</i> (Poir.) R.M.Bateman, A.M.Pridgeon & M.W.Chase	Orchis lacté	stricte
<i>Odontites viscosus</i> (L.) Clairv.	Odontite visqueux	remarquable
<i>Paeonia officinalis</i> L. subsp. <i>microcarpa</i> Nyman	Pivoine officinale	stricte
<i>Petroselinum segetum</i> (L.) W.D.J.Koch	Persil des moissons	stricte
<i>Prangos trifida</i> (Mill.) Herrnst. & Heyn	Amarinthe trifide	stricte
<i>Pulmonaria affinis</i> Jord.	Pulmonaire affine	remarquable
<i>Ranunculus hederaceus</i> L.	Renoncule lierre	stricte
<i>Rhynchospora alba</i> (L.) Vahl	Rhynchospora blanc	remarquable
<i>Sagina procumbens</i> L.	Sagine couchée	remarquable
<i>Saxifraga clusii</i> Gouan	Saxifrage de Clusius	stricte
<i>Scorzonera austriaca</i> Willd. subsp. <i>bupleurifolia</i> (Pouzolz) Bonnier	Scorsonère à feuilles de buplèvre	stricte
<i>Scrophularia alpestris</i> J.Gay ex Benth.	Scrofulaire des Alpes	stricte
<i>Scutellaria minor</i> Huds.	Scutellaire naine	stricte
<i>Sedum rubens</i> L.	Orpin rougeâtre	remarquable
<i>Sideritis hirsuta</i> L.	Crapaudine hirsute	stricte
<i>Spiranthes aestivalis</i> (Poir.) Rich.	Spiranthe d'été	remarquable
<i>Taraxacum palustre</i> (Lyons) Symons	Pissenlit des marais	stricte
<i>Trifolium bocconi</i> Savi	Trèfle de Boccone	stricte
<i>Trifolium strictum</i> L.	Trèfle raide	stricte
<i>Valerianella echinata</i> (L.) DC.	Mâche à piquants	à critères
<i>Viola bubanii</i> Timb.-Lagr.	Pensée de Bubani	stricte

- Espèces animales déterminantes et remarquables



Crêtes et piémonts de la Montagne Noire

Identifiant national : 910030631

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

- Espèces animales déterminantes et remarquables

Amphibiens

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Rana perezi</i>	Grenouille de Perez	stricte
<i>Triturus marmoratus</i>	Triton marbré	remarquable

Araignées

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Uroctea durandi</i>	-	stricte

Chiroptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	remarquable
<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	remarquable
<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	stricte
<i>Myotis capaccinii</i>	Murin de Capaccini	stricte
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	à critères
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	à critères
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	remarquable
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	remarquable
<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe euryale	stricte
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	à critères
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	à critères
<i>Tadarida teniotis</i>	Molosse de Cestoni	à critères

Coléoptères Carabidae

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Carabus monilis</i>	-	remarquable
<i>Carabus rutilans</i>	-	remarquable

Coleoptères Tenebrionidae

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Stenohelops pyrenaicus</i>	-	remarquable

Lépidoptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Apatura ilia</i>	Petit Mars changeant	stricte
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	stricte
<i>Glaucopsyche arion</i>	Azuré du Serpolet	stricte



Crêtes et piémonts de la Montagne Noire

Identifiant national : 910030631

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

- Espèces animales déterminantes et remarquables

Lépidoptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Laeosopis evippus</i>	Thécla du frêne	stricte
<i>Melitaea deione</i>	La Mélitée des Linaires	stricte

Mammifères terrestres

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Chionomys nivalis</i>	Campagnol des neiges	remarquable

Odonates

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	-	remarquable
<i>Coenagrion caerulescens</i>	Agrion bleuâtre	stricte
<i>Cordulegaster bidentata</i>	Cordulegastre bidenté	stricte
<i>Onychogomphus uncatus</i>	Gomphe à crochets	stricte
<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	stricte
<i>Sympetrum meridionale</i>	-	remarquable

Oiseaux

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	remarquable
<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	stricte
<i>Bubo bubo</i>	Grand-duc d'Europe	à critères
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	à critères
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	remarquable
<i>Clamator glandarius</i>	Coucou geai	remarquable
<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	à critères
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	stricte
<i>Hieraetus pennatus</i>	Aigle botté	stricte
<i>Lanius meridionalis</i>	Pie-grièche méridionale	à critères
<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	remarquable
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	remarquable

Orthoptères (criquets et sauterelles)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Saga pedo</i>	Magicienne dentelée	stricte



Crêtes et piémonts de la Montagne Noire

Identifiant national : 910030631

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

- Espèces animales déterminantes et remarquables

Poissons et écrevisses

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Anguilla anguilla</i>	Anguille	remarquable
<i>Austropotamobius pallipes</i>	Ecrevisse à pieds blancs	stricte
<i>Barbus meridionalis</i>	Barbeau méridional	stricte

Reptiles

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Psammmodromus algirus</i>	Psammodrome algire	remarquable
<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé	stricte
<i>Zamenis longissimus</i>	-	remarquable

La Montagne noire se situe à un carrefour climatique et bénéficie d'une forte pluviométrie due à la fois aux précipitations méditerranéennes abondantes en automne et aux masses d'air atlantiques. Ces influences climatiques se répercutent sur la composition du cortège végétal avec plusieurs espèces de l'ouest de la France qui atteignent ici une limite d'aire de répartition au contact de la zone méditerranéenne. C'est également un territoire qui, au cours des périodes glaciaires, a joué un rôle de refuge au sud du Massif central. Il se caractérise ainsi aujourd'hui par un certain nombre de plantes endémiques soit de la Montagne noire, soit plus largement de la bordure méridionale du Massif central. A ces éléments s'ajoute toute une gamme variée de milieux en fonction de la roche, de l'altitude et de l'exposition, avec des tourbières, des crêtes rocailleuses ventées, des rochers humides, des bois, des pelouses sèches... L'intérêt biologique de la zone est souligné par la présence de 17 ZNIEFF de type I concernant ses différents compartiments (bois, landes, tourbières, vallons encaissés...).

La forêt, formation végétale la plus étendue, renferme plusieurs éléments d'intérêt patrimonial, lorsqu'elle n'a pas été remplacée par des plantations de conifères. Elles accueillent en altitude un habitat déterminant, les « Hêtraies acidiphiles sub-atlantiques ». Elles représentent également un biotope important pour de nombreuses espèces patrimoniales :

- des chauves-souris comme la Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*) ;
- des rapaces discrets nichant dans les arbres comme l'Aigle botté (*Hieraetus pennatus*) et le Circaète Jean-le-Blanc (*Circus pygargus*) ;
- des plantes de sous-bois avec le Lis des Pyrénées (*Lilium pyrenaicum*), plante dont les populations de l'ouest de la Montagne noire sont isolées de celles, plus abondantes, des Pyrénées, la Scrofulaire des Alpes (*Scrophularia alpestris*) dans les bois frais à humides, le Cerfeuil noueux (*Myrrhoides nodosa*), une des deux localités régionales de cette plante, la seconde étant située plus à l'ouest en Montagne noire, le Pavot cantabrique (*Meconopsis cambrica*), la Pivoine officinale (*Paeonia officinalis* subsp. *microcarpa*), la Laïche appauvrie (*Carex depauperata*)...

Le long des cours d'eau, les ripisylves sont un habitat privilégié pour des papillons rares avec en particulier le Petit Mars changeant (*Apatura ilia*) dont la chenille se nourrit des feuilles de peupliers (*Populus* sp.) et de Saule blanc (*Salix alba*), et le Thécla du frêne (*Laeosopis evippus*), dont la plante hôte est le frêne (*Fraxinus* sp.).

Les escarpements rocheux qui soulignent le plus souvent les vallées et les gorges offrent des sites favorables pour :

- la nidification de rapaces rares comme l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) et le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) ;
- la reproduction et l'hivernage d'un cortège important de chauve-souris, dont parmi les douze espèces patrimoniales présentes, le Murin de Capaccini (*Myotis capaccinii*), le Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*), le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)...

En bordure de ces escarpements et sur les crêtes les plus hautes, des pelouses rocailleuses, écorchées ou ventées se développent. Elles sont particulièrement intéressantes, car elles hébergent une flore spécifique riche en plantes rares avec par exemple l'Armérie de Malinvaud (*Armeria malinvaudii*), endémique de la Montagne noire liée aux landes rocailleuses siliceuses des crêtes, le Chou des rochers (*Brassica repanda* subsp. *saxatilis*), espèce des pelouses



Crêtes et piémonts de la Montagne Noire

Identifiant national : 910030631

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

rocailleuses connue de seulement 3 localités en Languedoc-Roussillon, l'Alsine capillaire (*Minuartia capillacea*) et le Genêt élégant (*Genista pulchella*), plantes rares des crêtes calcaires ventées, la Corbeille d'argent à gros fruits (*Hormathophylla macrocarpa*), endémique des rochers calcaires du sud de la France. Dans les parties basses, plus chaudes, ce cortège s'enrichit de plantes comme la Sabline modeste (*Arenaria modesta*) et l'Amarinthe trifide (*Prangos trifida*) dans les pelouses calcaires rocailleuses, ou encore la Gesse à vrilles (*Lathyrus cirrhosus*) dans les pelouses et les lisières rocailleuses sur silice.

Dans les zones moins rocailleuses, les pelouses comptent encore de nombreuses autres plantes patrimoniales : la Pensée de Bubani (*Viola bubanii*), endémique du sud de la France, et le Trèfle raide (*Trifolium strictum*) dans les pelouses et landes sur silice ; la Scorsonère à feuilles de buplèvre (*Scorzonera austriaca* subsp. *bupleurifolia*), l'Orchis lacté (*Neotinea lactea*), la Luzerne hybride (*Medicago hybrida*), endémique d'Occitanie, la Linaire à petites fleurs (*Linaria micrantha*), l'Hélianthème à feuilles de léduum (*Helianthemum ledifolium*)... dans les pelouses calcaires ou marno-calcaires.

Dans les parties élevées et fraîches, les revers nord des crêtes calcaires accueillent un habitat déterminant des pelouses, les « Steppes méditerranéo-montagnardes à *Sesleria* ».

La faune, également riches en espèces patrimoniales, comprend :

- un cortège d'oiseau important avec le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*) et deux espèces de pies-grièches, la Pie-grièche méridionale (*Lanius meridionalis*) et la Pie-grièche à poitrine rose (*Lanius minor*) ;
- des insectes tels la Magicienne dentelée (*Saga pedo*), plus gros orthoptère de France, ou une araignée, *Uroctea durandi* ;
- des reptiles dont le Lézard ocellé (*Timon lepidus*).

Les zones humides recensées sur le territoire sont peu nombreuses mais diversifiées. Ce sont des tourbières dans les zones d'altitudes, avec notamment la Grande Sagne, l'une des plus grande zone tourbeuse de la Montagne noire, mais également des rochers humides, des sources, des suintements, des cours d'eau... C'est au niveau des zones tourbeuses que deux habitats déterminants sont relevés : les « Saussaies naines marécageuses » et les « Communautés à *Rhynchospora alba* ». Plusieurs espèces végétales patrimoniales y sont également observées :

- la Laïche à deux nervures (*Carex binervis*), la Laïche lisse (*Carex laevigata*), la Laïche puce (*Carex pulicaris*), le Rhynchospora blanc (*Rhynchospora alba*)... dans les tourbières ;
- la Renoncule lierre (*Ranunculus hederaceus*), sur les berges humides des ruisseaux ou les sources ;
- le Saxifrage de L'Ecluse (*Saxifraga clusii*), sur les rochers siliceux humides ;
- le Pissenlit des marais (*Taraxacum palustre*), dans les prairies humides.

La faune inféodée à ces différentes zones humides comprend entre autres :

- un crustacé, l'Ecrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*), espèce en forte régression en France qui vit dans les cours d'eau de très bonne qualité et peu profonds ;
- des poissons comme le Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*), espèce de la zone méditerranéenne adaptée aux rivières à crues violentes et susceptibles d'assecs, en régression sur l'ensemble de son aire de répartition, et la Truite commune (*Salmo trutta*) ;
- des amphibiens dont la Grenouille de Perez (*Rana perezi*), présente le long des cours d'eau ;
- un cortège de libellules avec notamment l'Agrion bleuâtre (*Coenagrion caerulescens*) et le Cordulegastre bidenté (*Cordulegaster bidentata*) ;
- un papillon, le Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*), dans les prairies tourbeuses d'altitude.

Les milieux cultivés permettent l'installation de quelques plantes messicoles et rudérales patrimoniales : l'Adonis annuel (*Adonis annua*), la Nielle des blés (*Agrostemma githago*), l'Anémone couronnée (*Anemone coronaria*), le Chardon béni (*Cnicus benedictus*), le Pied-d'Alouette d'Ajax (*Consolida ajacis*) ou le Gaillet à trois cornes (*Gallium tricornutum*).

Tous les milieux ouverts (pelouses, garrigues basse et éparées, cultures) représentent des territoires de chasse importants pour les rapaces et certains chiroptères présents de manière permanente ou temporaire dans la ZNIEFF.

4. Facteurs influençant l'évolution de la ZNIEFF

Les espèces animales ou végétales patrimoniales liées aux forêts sont exposées à l'activité sylvicole, bien présente dans toute la Montagne noire. Les modes de gestion peuvent avoir une forte influence sur le maintien ou la disparition de leurs habitats. Les coupes à blanc, l'ouverture de nouvelles pistes, les reboisements monospécifiques (essentiellement à base de résineux), l'enlèvement systématique des bois morts et dépérissants sont des sources de



Crêtes et piémonts de la Montagne Noire

Identifiant national : 910030631

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

perturbation des équilibres écologiques. Ils peuvent avoir un impact négatif sur la flore des sous-bois, entraîner une banalisation du cortège floristique (homogénéité des plantations de résineux), créer des dérangements de l'avifaune ou des chiroptères...

Dans le contexte forestier de la ZNIEFF, les pelouses sèches, les prairies humides et les tourbières sont des milieux refuges particulièrement riches et intéressants pour les espèces animales et végétales de milieux ouverts. Les principales menaces pesant sur ces zones sont, soit leur transformation en parcelles cultivées ou en plantations monospécifiques de résineux, avec les risques que cela impliquent (drainage et assèchement, apports d'intrants, labour et perte de biodiversité), soit la dynamique naturelle de colonisation par les espèces ligneuses suite à l'abandon de leur gestion. Sur les parties sommitales, les crêtes rocailleuses ventées, riches en plantes patrimoniales, sont peu exposées à cette dynamique naturelle compte tenu des conditions écologiques difficiles. Par contre elles sont exposées à d'éventuelles plantations et à des équipements tels que les éoliennes.

Le tourisme et les activités de pleine nature génèrent localement une fréquentation importante qui peut être source de dérangements d'espèces ou de dégradations de milieux (château de Lastours, grotte de Cabrespine...). Dans les zones karstiques, l'escalade et la spéléologie peuvent également perturber la nidification de l'avifaune rupestre, particulièrement sensibles au dérangement, ou les colonies de chiroptères.

La qualité des eaux est essentielle au maintien des espèces aquatiques. Les rejets domestiques, agricoles ou industriels d'eaux usées, ainsi que les aménagements impactant la dynamique naturelle des rivières (retenues d'eau, rectification de berges, drainage des terrains limitrophes) peuvent affecter le patrimoine naturel lié aux cours d'eau. Les ripisylve jouent également un rôle important dans l'épuration des eaux de ruissellement et comme refuge pour de nombreuses espèces. Les travaux d'entretien et/ou de débroussaillage dans ces milieux doivent être envisagés avec prudence.

Le périmètre de cette ZNIEFF se superpose en partie à deux périmètres Natura 2000 (SIC). Dans les secteurs concernés, cela devrait faciliter la mise en place de mesures favorables au maintien du patrimoine d'intérêt communautaire, et bénéficier indirectement au reste du patrimoine naturel présent.

5. Sources documentaires et bibliographie

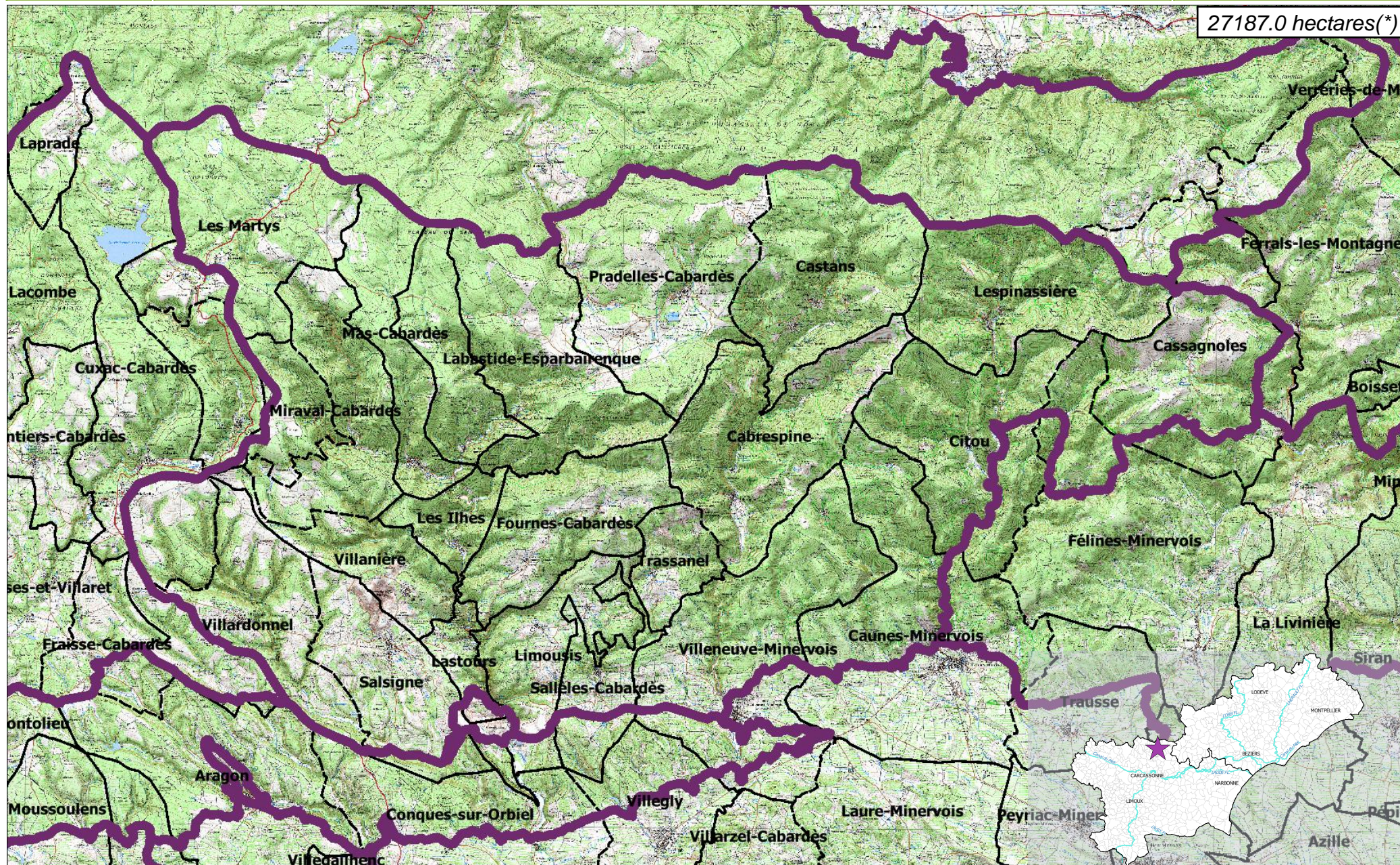
ZNIEFF de type II
n° 1119-0000

Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Département(s) :
Hérault et Aude

Crêtes et piémonts de la Montagne Noire

27187.0 hectares(*)



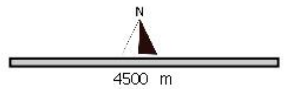
Inventaire ZNIEFF
Deuxième Génération
Année d'édition 2010

n° de carte(s) IGN :
2344ET, 2345E, 2344OT,
2345O, 2445O, 2444ET
Fond : IGN SCAN25

Légende

	ZNIEFF type II		Limites communales
	ZNIEFF type I		Réseau hydrographique principal

Cet inventaire constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire. Le périmètre des ZNIEFF, représenté ici sur Scan25 (IGN), a été tracé à partir d'orthophotographies au 1:5000.
* La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert 93.





6. Sources des données naturalistes : liste des porteurs de données

ABELA Aude	Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur Environnement
Association Caracole	Groupe Ornithologique du Roussillon
Association Charles Flahaut	Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléoécologie
Association Communale de Chasse Agréée de Mantet	Institut National de Recherche Agronomique
Association Communale de Chasse Agréée de Py	Inventaire des Coléoptères des Alpes-de-Haute-Provence
Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques La Gauloise	La belle Verte
Association des Naturalistes d'Ariège	La Cistude
Association Gestionnaire de la réserve naturelle de la vallée d'Eyne	La Découverte
Association Gestionnaire de la Réserve Naturelle de Nohèdes (AGRNN)	La Fario
Association gestionnaire de la Réserve Naturelle de Py	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude
Association les Amis de la Massane, gestionnaire de la Réserve de Forêt de la Massane	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Hérault
Association les taïchous	Ligue pour la Protection des Oiseaux Grands Causses
Association Lozérienne d'Etude et de Protection de l'Environnement	Méandre
Association pour la Caractérisation et l'Etude des Entomocénoses	Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes
Association pour la Connaissance et la Conservation des Milieux Naturels	Muséum National d'Histoire Naturelle - Département Systématique et Evolution - Entomologie
Association Roussillonnaise d'Entomologie	Myotis
Association Saint-Gely Nature	Naturellement votre
Association Tarnaise d'Etudes Karstiques	Observatoire des Galliformes de Montagne
Aude Nature	Observatoire d'Océanographie Biologique de Banyuls-sur-Mer - Laboratoire Arago (CNRS)
Biotope	Observatoire Naturaliste des Écosystèmes Méditerranéens
Cabinet Barbanson Environnement	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Délégation du Languedoc-Roussillon
Centre de Biologie et de Gestion des Populations	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), gestionnaire de la Réserve Naturelle de Jujols
Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive - Laboratoire de Zoogéographie	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de la Lozère
Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Aude
Centre de Découverte du Scamandre	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Hérault
Centre d'Initiation à l'Ecologie Montagnarde Les Isards	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques des Pyrénées Orientales
Centre National pour la Recherche Scientifique	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Gard
Centre Ornithologique du Gard	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Languedoc-Roussillon
Centre Ornithologique Rhône-Alpes Ardèche	Office National des Forêts - Cellule d'Etudes Entomologiques
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays Narbonnais	Office National des Forêts - Délégation Territoriale Méditerranée
Collectif d'Associations pour la Défense du Bois des Lens	Office Pour les Insectes et leur Environnement
Commune d'Argeles-sur-Mer, gestionnaire de la Réserve Naturelle du Mas-Larrieu	Office Pour les Insectes et leur Environnement du Languedoc-Roussillon
Commune de Mantet, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Mantet	Parc National des Cévennes
Commune de Prats de Mollo la Preste, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Prats	PNR du Haut Languedoc
Confédération des Réserves Naturelles Catalanes	Réserve Naturelle de Nyer
Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles	Réserve Naturelle de Roquehaute
Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon	Rutilans
Conservatoire des Sites Lozériens	Salsepareille
Echos Nature	Société Civile Forestière (SCF) Ecureuil de Py et de Rotja
Ecole Pratique des Hautes Etudes	Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard
Ecole supérieure d'Agriculture de Purpan	Société Entomologique de France
Ecologistes de l'Euzière	Société Entomologique du Languedoc
Entente Interdépartementale pour la Démoustication	Société Entomologique du Nord de la France
Espace Nature Environnement	Société Française d'Orchidophilie
Etudes naturalistes	Société Française d'Orchidophilie du Languedoc
Fédération Aude Claire	Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques	Spéléologues Anonymes
Gard Nature	Station Biologique de la Tour du Valat
Goupil Connexion	Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise
Groupe Chiroptères de Midi Pyrénées	Zerynthia
Groupe Chiroptères de Provence	
Groupe Chiroptères du Languedoc - Roussillon	
Groupe de Recherche et de Protection des Libellules Sympetrum	